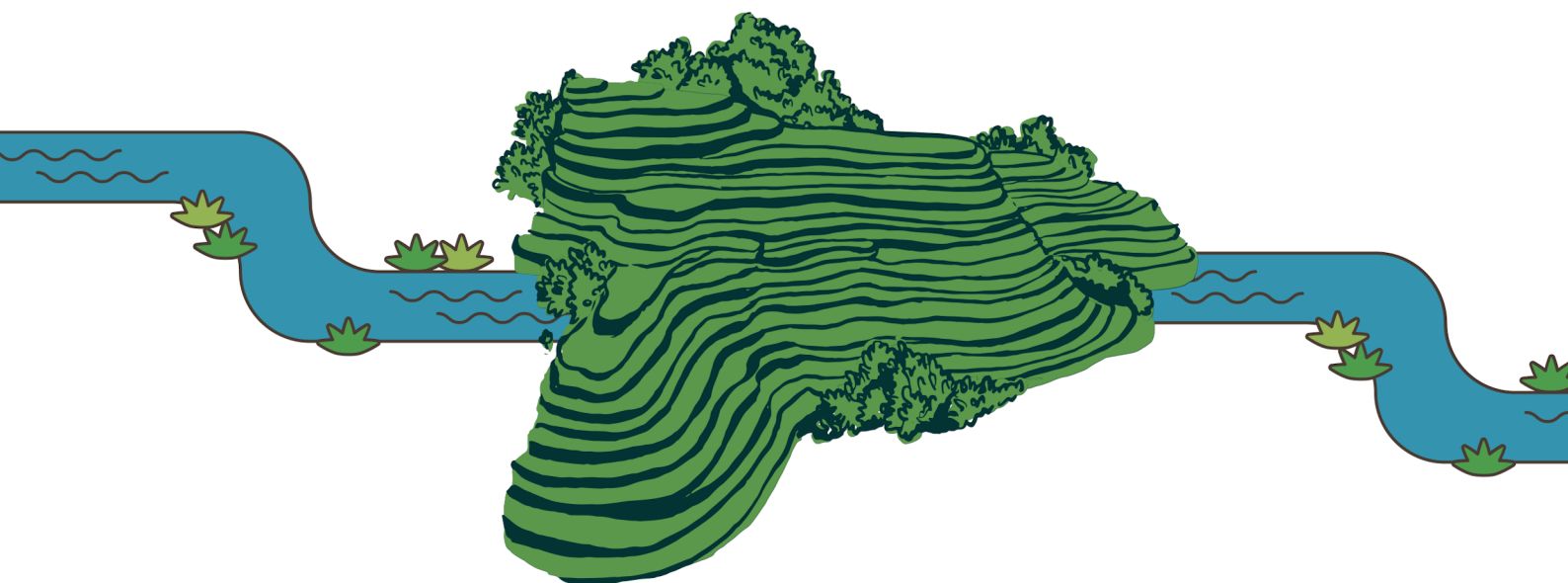




# ATELIERS VACANTS



Un îlot créatif au Canal de Rompsay

# CANDIDATEZ !

jusqu'au 10 AVRIL 2023



# APPEL À CANDIDATURES

## MISE À DISPOSITION D'ATELIERS

Merci de prendre le temps de bien lire la notice ci-dessous afin que votre dossier soit éligible.

### L'ASSOCIATION

Collectif Pouce est une **association de professionnels des métiers créatifs** (artisans d'arts, artistes et designers) avec **un lieu de 120m<sup>2</sup> dédié à la pratique et à la transmission**. Pour nous, le pouce de la main représente la puissance constructrice de notre humanité. Pour faire valoir nos métiers, nous organisons des événements, des ateliers et des interventions scolaires, des ateliers orientation art et santé. Nous pratiquons notre métier avec passion et persévérance pour construire un monde où **l'intelligence de la main reste une valeur sûre et remarquable !**

### LE LIEU

Le local de Collectif Pouce met en 2023 à disposition des ateliers partagés dans ses locaux situés dans le quartier Saint-Eloi, 165 rue de Périgny, 17000 La Rochelle rez de chaussée dans un ensemble de résidences HLM.

### MISE A DISPOSITION

**1. atelier permanent** pour une durée reconductible de 1 an, renouvelable chaque année (après avis de la commission de sélection). La période d'essai est de 4 mois.

Les résident-es des ateliers sont **membres de l'association et à ce titre, participent à son fonctionnement, à la gestion du lieu et aux événements organisés par l'association.**

L'entrée dans un de ces ateliers est rendue possible par le départ d'un-e des membres de l'association.

**Équipé :** d'un radiateur, de prises électriques et d'une baie vitrée donnant sur un espace extérieur calme. Espace commun avec cuisine et équipements.

**Superficie :** 21 m<sup>2</sup>.

**Loyer :** 200€

**Charges mensuelles environ :** 60€

L'atelier partagé fonctionne avec un règlement intérieur pour garantir le respect des usagers.

**Cet espace sera disponible à compter de mai 2023.** Un mois de dépôt de garantie est obligatoire à l'entrée dans les locaux.

**2. atelier tournant** pour une mise à disposition de courte durée, pour un projet spécifique, des ateliers artistiques ou artisanaux, pour vos cours hebdomadaires ou vos réunions vous pouvez louer cet espace.

**Équipé :** d'un radiateur, de prises électriques et d'une baie vitrée donnant sur un espace extérieur calme. Espace commun avec cuisine et équipements. Espace de rangements, tables et chaises.

**Superficie :** 32 m<sup>2</sup>.

**Loyer :** 7 jours : 300€, demi journée ou soirée (3h max.) : 32€

Ce lieu est utilisable avec des créneaux horaires réservables sur un site internet, le preneur, adhérent de l'association, est responsable de l'ouverture et de la fermeture du lieu. L'atelier tournant fonctionne avec un règlement intérieur pour garantir le respect des usagers et des résidents du lieu. **Cet espace sera disponible à compter de mai 2023.**

## **LA CANDIDATURE – ATELIER PERMANENT**

L'attribution de l'atelier se fait en deux temps :

1. Étude des candidatures proposées et pré-sélections de dossiers.
2. Entretien de 20 minutes avec les candidat.es retenu.es – **13 avril 2023 de 13h**
3. Aménagement à l'atelier début mai

**Les critères de sélection :**

- La nécessité réelle d'avoir un atelier et le désir de participer au projet collectif de l'association
- La démarche artistique et la qualité des travaux
- La justification d'un parcours professionnel en devenir ou significatif, et/ou d'une formation artistique ou artisanale
- L'appel à candidature s'adresse à tous les artisans sans limite d'âge. En outre, la priorité est donnée aux artisans professionnel·les émergent·es résidant à La Rochelle ou dans les environs proches, dont la pratique artisanale ou artistique (hors cours) est l'activité principale.

## **LA CANDIDATURE – ATELIER TOURNANT**

Comme pour l'atelier permanent l'attribution pour une mise à disposition de plusieurs semaines est étudiée en deux temps. Les ateliers très courte durée seront à réserver en ligne selon disponibilités. Si vous avez un projet régulier sur l'année (ex. ateliers hebdo) déposez votre demande avec votre projet.

**Le dossier devra être composé de la façon suivante :  
pour l'atelier permanent**

1. CV
2. Lettre de motivation démontrant l'implication dans le projet associatif (avec mention des compétences mise à disposition de l'association)
3. Book avec visuels des travaux récents

**Pour l'atelier tournant régulier**

1. Présentation de la structure donnant l'atelier
2. Description de votre projet avec votre besoin d'espace pour stocker du matériel, les horaires, activité artisanale ou artistique pratiquée...

**Dossier à envoyer : par mail avec l'objet suivant :** « Candidature Atelier Permanent / Nom de l'artiste » ou « Candidature Atelier Tournant / Nom de l'artiste » à l'adresse mail suivante: **collectifpouce@gmail.com**

Merci d'adresser votre dossier de candidature en un seul fichier au format PDF. \_ ou par voie postale (papiers et/ou clés USB acceptés), suffisamment affranchis et non recommandés, vos courriers pourront être envoyés à l'adresse suivante : Collectif Pouce - 165 rue de Périgny 17000 La Rochelle (Les RAR ne seront pas récupérés.)

**LA FIN DE L'APPEL EST FIXÉE AU 10 AVRIL 2023 (Le cachet de la poste faisant foi pour les candidatures papier).**

